



Réseau national des **collectivités**  
pour l'**habitat participatif**

## APPEL DE LYON

Les signataires du présent appel expriment une vision commune sur les apports novateurs de l'habitat participatif. Ils souhaitent que cette troisième voie du logement s'ouvre à tous et s'installe de manière pérenne dans l'offre d'habitat social et privé, et contribue durablement à la régulation du prix du logement pour le rendre accessible au plus grand nombre.

- ✓ Il propose des solutions innovantes d'habitats inclusifs et solidaires, quelles que soient les générations et la situation sociale de chacun ; il répond ainsi à une demande sociale croissante.
- ✓ Il crée du commun et favorise la lutte contre l'isolement ; il est aussi une véritable opportunité pour contribuer à améliorer la vie en ville comme dans l'espace rural, car il crée des solidarités, des interactions sociales, de l'action et de l'imagination « en commun », au-delà de la simple habitation.
- ✓ Il offre à tous une possibilité d'émancipation individuelle et collective, par la délégation de confiance faite aux citoyens, pour produire et organiser leurs habitats et s'impliquer dans le développement local.
- ✓ Il vise la frugalité spatiale, la qualité environnementale du bâti et la sobriété des usages par la mutualisation.

Pour cela, au-delà des évolutions réglementaires et techniques, dont l'habitat participatif a encore besoin, les signataires expriment leurs attentes en termes d'inscription de l'habitat participatif dans les politiques publiques.

Pour cela nous appelons à :

- ✓ Réserver du foncier et des droits à construire dans les zones d'aménagements
- ✓ Prendre en compte les spécificités de l'habitat participatif dans l'application du droit commun
- ✓ Mettre en place des mécanismes de soutien nationaux, notamment de non-spéculation, pour favoriser le développement de l'habitat participatif, pour et avec les plus modestes

Lyon Juillet 2021

R. PAIRE

J. B. P.